



TABLE RONDE N°06

CREATION D'OPPORTUNITES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES ENERGIES
RENOUVELABLES ET DE L'ECONOMIE VERTE POUR LES JEUNES DANS LES MAIRIES DU
CAMEROUN

EXPOSE:

**« L'ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION A L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES AU SEIN DES CTD:
MAILLON INCONTOURNABLE AU DEVELOPPEMENT DE LA NATION »**

Par

ESSENG MEZUI SYLVIE SIDONIE

Chef d'Agence Régionale FEICOM Sud

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Introduction et Contexte
2. Actions du FEICOM en rapport avec les énergies renouvelables
3. Actions du FEICOM en rapport avec l'économie verte
4. Les opportunités d'emplois et statistiques Opportunités d'emplois
5. L'auto-emploi dans les secteurs de l'économie verte et des énergies renouvelables : un avenir prometteur
6. Conclusion



1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le paysage économique mondial connaît des transformations profondes, marquées par la globalisation, la numérisation et l'instabilité. Dans ce contexte, l'auto-emploi émerge comme une réponse de plus en plus populaire aux défis du marché du travail. Ce mode d'emploi, longtemps considéré comme marginal, s'est imposé comme une alternative crédible pour de nombreux individus en quête d'autonomie et de flexibilité.

En tant qu'établissement public à caractère Economique et financier certifié aux normes ISO 9001 et 14001, le FEICOM s'est engagé dans une démarche proactive pour promouvoir les économies vertes et les énergies renouvelables. Au cœur de cette stratégie, le FEICOM a mis en place des programmes d'accompagnement des CTD destinés à créer des entreprises innovantes dans ces secteurs. Grâce à cette approche, le FEICOM contribue non seulement à la transition énergétique du Cameroun, mais également à la création d'emplois durables et à la promotion du développement local durable favorable aux jeunes. En parfaite adéquation avec les engagements internationaux du Cameroun, notamment la ratification des Objectifs de Développement Durable (ODD), le FEICOM s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire national (SND30). À travers le financement de projets innovants dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture durable et de l'inclusion financière, le FEICOM contribue à la réalisation des ODD, en favorisant notamment la formation à l'auto-emploi, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. En impliquant étroitement les communautés locales dans la conception et la mise en œuvre de ces projets, le FEICOM s'assure de leur durabilité et de leur pertinence.

En investissant dans l'avenir des jeunes, dans les énergies renouvelables et l'économie verte, le FEICOM contribue à réduire le chômage (10% en 2023 d'après INS) et à lutter contre le changement climatique. Nos programmes favorisent la création d'entreprises vertes, génératrices d'emplois et respectueuses de l'environnement, tout en renforçant l'autonomisation des couches vulnérables.

2- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC LES ENERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie provenant de phénomènes naturels continuellement renouvelés, contrairement aux énergies fossiles qui sont des ressources limitées. Ces énergies présentent l'avantage d'être propres et durables, réduisant ainsi notre dépendance aux combustibles fossiles et limitant les émissions de gaz à effet de serre. Les principaux types d'énergies renouvelables sont :

Énergie solaire : Elle est produite à partir de la lumière et de la chaleur du soleil. Elle peut être convertie en électricité (photovoltaïque) ou en chaleur (thermique solaire).

Énergie éolienne : Elle est produite par la force du vent qui entraîne des éoliennes.

Énergie hydroélectrique : Elle est produite à partir de la force de l'eau, en convertissant l'énergie cinétique de l'eau en électricité.

Énergie biomasse : Elle est produite à partir de la matière organique (bois, déchets agricoles, etc.) en la brûlant ou en la transformant en biogaz.

Énergie géothermique : Elle utilise la chaleur de l'intérieur de la Terre pour produire de l'électricité ou du chauffage.

Énergie marine : Elle exploite l'énergie des marées, des vagues ou des courants marins.

Actions du FEICOM envers les Communes en matière d'énergies renouvelables.

Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) joue un rôle crucial dans le développement des énergies renouvelables au niveau local au Cameroun. Ses actions sont principalement axées sur le financement de projets visant à améliorer l'accès à l'énergie dans les communes, en particulier dans les zones rurales.

2- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC LES ENERGIES RENOUVELABLES (Suite et fin)

Le FEICOM a semé les graines du développement durable à travers **340 projets environnementaux et énergétiques**, représentant un investissement de plus de **32 milliards de FCFA**. Aujourd'hui, ces graines portent leurs fruits, améliorant le cadre de vie de milliers de Camerounais. Ces projets ont couvert une large gamme d'initiatives, allant des mini-réseaux d'alimentation en eau potable alimentés par l'énergie solaire à l'installation de lampadaires solaires en passant par la construction de centrales solaires. Cette diversité témoigne de la volonté du FEICOM de répondre aux besoins spécifiques de chaque communauté.

Tableau des financements:

Communes	AEP à Energie solaire (A)	Lampadaire solaire (B)	Centrales solaires (C)	Cout en FCFA TTC
Sangmélima	09	174		240 millions (A), 250 millions (B)
AKOM II			2	283 millions (C)
NIETE		80		150 millions (B)
MINTOM		1		30 millions (B)
KYE-OSSI	18			360 millions (A)
MVAGAN			4	300 millions (A)
MVENGUE			2	226 millions (C)
MENGONG	05			100 millions (A)
MEYOMESSALA		160		237 millions (B)
Zoétéélé		40		45 millions (B)
Oveng			06	400 millions

3- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC L'ECONOMIE VERTE

L'économie verte est un modèle de développement qui vise à améliorer le bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant les risques environnementaux et la pénurie de ressources naturelles. En d'autres termes, il s'agit de concilier croissance économique et protection de l'environnement.

- Principes de l'économie verte

L'économie verte repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Efficacité des ressources : Minimiser l'utilisation des ressources naturelles et optimiser leur utilisation.
 - Baisse émission de carbone : Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique.
 - Préservation de la biodiversité : Protéger les écosystèmes et les espèces.
-
- Les principaux secteurs de l'économie verte sont :
 - L'agriculture durable : Elle vise à produire des aliments de manière respectueuse de l'environnement, en utilisant des techniques agricoles qui préservent les sols, l'eau et la biodiversité.
 - La construction écologique : Elle consiste à construire des bâtiments à faible consommation énergétique, en utilisant des matériaux écologiques et en mettant en œuvre des techniques de construction respectueuses de l'environnement.
 - Les transports propres : Ils visent à réduire les émissions polluantes des transports en développant les transports en commun, les véhicules électriques et les modes de transport doux (vélo, marche, covoiturage).
 - La gestion des déchets : Elle comprend la réduction, le recyclage et la valorisation des déchets pour minimiser leur impact sur l'environnement.



3- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC L'ECONOMIE VERTE (Suite)

En tant que principal bailleur de fonds des Collectivités Territoriales Décentralisées au Cameroun, le FEICOM joue un rôle de catalyseur dans la transition vers une économie verte. Au-delà du financement direct de projets environnementaux, il s'engage activement dans **la mobilisation de ressources additionnelles auprès de partenaires internationaux, tels que la KFW, l'Union Européenne, la FAO, le Fonds vert pour le climat**, afin d'amplifier son impact. Cette stratégie vise à soutenir les initiatives locales qui contribuent à un développement durable, tout en renforçant la résilience des communautés face aux défis environnementaux.

La mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs d'Instabilité (PRODESV) a permis de structurer et de formaliser 203 Activités Génératrices de Revenus (AGR), leur offrant ainsi un cadre juridique solide et les outils nécessaires pour se développer. En optant pour des formes juridiques adaptées (Ets, Sarl, SCOP, GIC), ces microentreprises ont renforcé leurs compétences, sécurisé leurs financements et amélioré leur visibilité. Aussi, des AGR à vocations sociales comme les projets pour la nutrition, les cantines scolaires et les halles de vente de viandes et poissons sont aussi financés par l'organisme. Cette démarche a non seulement contribué à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, mais a également permis d'intégrer ces entreprises dans le circuit économique formel, favorisant ainsi leur croissance et leur pérennité.

Le programme a permis de créer 3 952 emplois temporaires HIMO pour une cible dont la tranche d'âge varie entre 18 et 35 ans et transformer 589 en activités génératrices de revenus durables. Ces Activités Génératrice de Revenus (AGR), principalement concentrées dans les secteurs des services (petit commerce, mototaxi), de l'agriculture (petites cultures, maraîchage) et de l'élevage dans certaines écoles (Zoetélé, Djoum, Megong, Lolodorf), ont démontré leur viabilité. En effet, 65% des jeunes entrepreneurs affirment que leurs activités sont florissantes.

3- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC L'ECONOMIE VERTE (Suite)

Tableau 1 : répartition des AGR structurées et formalisées en microentreprises dans divers domaines économiques

DOMAINES D'ACTIVITÉS	Briques de terre comprimés	Élevage et apiculture	Transformation agroalimentaire	Artisanat	Agriculture et maraichage	Production des intrants de construction	Métiers de la construction bâtiments	Total
AGR structurées	25	13	85	22	30	17	11	203
Producteurs impactés	243	437	77	321	249	147	213	1687
Femmes impactées	122	167	58	276	58	65	88	834

3- ACTIONS DU FEICOM EN RAPPORT AVEC L'ECONOMIE VERTE (Suite et fin)

Tableau 2 : Matrice des AGR promues par les communes depuis le début du programme

AGR PROMUES PAR LES COMMUNES	Briques de terre comprimés	Élevage et apiculture	Transformation agroalimentaire	Artisanat	Agriculture et maraichage	Production des intrants de construction	Métiers de la construction bâtiment	Totaux
Baschéo			4		10	4		18
Campo		1						1
Meiganga				1				1
Ngaoui		2	1	2				5
Kétté	2	1			2	1		6
Kentzou		2	5					7
Bétaré Oya	4		3					7
Garoua Boulai	1		3			1		5
Djohong	1	1		1				3
Mozogo	1		4	1	1			7
Kai-Kai	1		1					2
Mogodé	1		9					10
Mintom	4		2				1	7
Madingring			1	1				2
Touboro			8		2			10
Total	15	7	41	6	15	6	1	91

LES OPPORTUNITES D'EMPLOIS ET STATISTIQUES

Le secteur des énergies renouvelables et de l'économie verte offre un large éventail de possibilités d'auto-emploi, allant des postes hautement qualifiés aux métiers manuels. Voici quelques-uns des domaines d'emploi les plus prometteurs :

- **Ingénierie :**
 - Ingénieurs en énergie renouvelable
 - Ingénieurs en environnement
 - Ingénieurs en génie civil (pour la construction d'infrastructures liées aux énergies renouvelables)
- **Techniques :**
 - Techniciens de maintenance d'installations solaires, éoliennes, hydroélectriques
 - Techniciens en électromécanique
- **Opérations et maintenance :**
 - Opérateurs de centrales solaires ou éoliennes
 - Techniciens de maintenance industrielle
- **Construction :**
 - Électriciens
 - Plombiers
 - Maçons spécialisés dans la construction de bâtiments écologiques
- **Services :**
 - Conseillers en énergie
 - Commerciaux spécialisés dans les équipements et services liés aux énergies renouvelables

LES OPPORTUNITES D'EMPLOIS ET STATISTIQUES

(Suite et fin)

Les différents types d'activités possibles :

- **Installation de panneaux solaires** : La demande en énergie solaire ne cesse de croître, offrant de nombreuses opportunités pour les installateurs.
- **Vente et installation d'éoliennes domestiques** : L'éolien domestique est une solution de plus en plus prisée pour produire de l'électricité de manière propre.
- **Création d'une entreprise de conseil en énergie** : Vous pouvez aider les particuliers et les entreprises à réaliser des économies d'énergie et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- **Développement d'applications mobiles pour la gestion de l'énergie** : Les applications mobiles permettent de suivre sa consommation d'énergie et d'optimiser sa production.
- **Production des produits écologiques** : Vous pouvez créer une entreprise de production de produits écologiques, tels que des cosmétiques naturels, des produits d'entretien biodégradables, etc.

Lors de des 38ème et 39ème sessions extraordinaires, le conseil d'administration du FEICOM a présenté la situation de son accréditation auprès du Fonds d'adaptation au changement climatique. Cette accréditation permettra au FEICOM de solliciter des financements pour soutenir des projets d'adaptation au changement climatique dans les collectivités locales. Les jeunes bénéficieront de nouvelles perspectives à la formation à l'auto-emploi.

5- L'AUTO-EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ECONOMIE VERTE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES: UN AVENIR PROMETTEUR

L'auto-emploi dans les secteurs de l'économie verte et des énergies renouvelables représente une opportunité de plus en plus attractive pour de nombreux individus. Cette tendance est portée par plusieurs facteurs :

- **La prise de conscience environnementale** : La demande pour des solutions durables et respectueuses de l'environnement ne cesse de croître, créant ainsi un marché porteur pour les entreprises vertes.
- **Les politiques publiques favorables** : De nombreux gouvernements mettent en place des mesures incitatives pour encourager le développement des énergies renouvelables et de l'économie verte, créant un environnement favorable à l'entrepreneuriat dans ces secteurs.
- **L'innovation technologique** : Les avancées technologiques rendent les énergies renouvelables de plus en plus compétitives et accessibles, ouvrant de nouvelles perspectives pour les entrepreneurs.

Les avantages de l'auto-emploi dans ces secteurs :

- **Un impact positif sur l'environnement** : En créant une entreprise dans l'économie verte, vous contribuez à la préservation de la planète et à la lutte contre le changement climatique.
- **Une grande autonomie** : En tant qu'entrepreneur, vous êtes maître de votre destin et pouvez organiser votre travail selon vos propres méthodes.
- **Un marché en croissance** : Les secteurs de l'économie verte et des énergies renouvelables sont en pleine expansion, offrant de nombreuses opportunités de développement.
- **Une image de marque positive** : Être entrepreneur dans ces secteurs confère une image dynamique et innovante.

5- L'AUTO-EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ECONOMIE VERTE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES: UN AVENIR PROMETTEUR (Suite)

Indicateurs		Situation actuelle	Cible groupée	Taux de réalisation	Commentaires
IR2.1 Nombre d'emplois locaux créés par la réalisation des infrastructures et des volets d'accompagnement (désagrégés par phase de réalisation : construction, exploitation, utilisation).	Phase construction	3 952	6 600	59,87%	Depuis le début du programme jusqu'au 15 mai 2024, 5 400 emplois ont été créés : 3 952 emplois durant la construction de 238 infrastructures en HIMO (77 807 H/J), 627 emplois dans l'exploitation de 19 infrastructures AGR (magasins, séchoirs, etc.), et 821 emplois pour l'utilisation de 57 équipements AGR (moulins, tricycles, presses à huile, etc.).
	Phase Exploitation	627		9,5%	
	Phase Utilisation	821		12,43%	

5- L'AUTO-EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ECONOMIE VERTE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES: UN AVENIR PROMETTEUR (fin)

Indicateurs		Situation actuelle	Cible groupée	Taux de réalisation	Commentaires
IR2.2 : Nombre de PME/microentreprises créées/promues en lien avec la réalisation et/ou mise en service des infrastructures réalisées.	AGR individuelle	589	600	98,16%	Les objectifs de création de PME et de microentreprises sont presque atteints, ce qui est un aspect positif pour l'entrepreneuriat local.
	PME/GIC/SCO OP	203	200	101,5%	Les objectifs de création de PME et de microentreprises sont presque atteints, ce qui constitue un avantage pour l'entrepreneuriat local.

6- CONCLUSION

Le secteur des énergies renouvelables et de l'économie verte est en pleine expansion au Cameroun. Il offre de nombreuses opportunités de carrière dans des domaines variés, de l'ingénierie à la maintenance en passant par la gestion de projets.

Les Collectivités Territoriales Décentralisées ont un rôle clé à jouer dans l'encadrement des jeunes à l'auto-emploi, en investissant davantage dans ce secteur pour stimuler le développement économique local, améliorer l'accès à l'énergie et lutter contre le changement climatique.

Le FEICOM contribue à faire des Collectivités Territoriales Décentralisées un endroit où il fait bon vivre en favorisant l'auto emploi des jeunes à travers le financement et la mise en œuvre de certains programmes notamment : les Energies renouvelables, le Programme de Développement Economique et Social des Villes secondaires exposées aux facteurs d'instabilité (PRODESV), les Classes vertes, et dans les tous prochains jours des Fonds Climat.

IMAGES ILLUSTRATIVES



THANK FOR YOUR KIND
ATTENTION